



PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE -BO HOV BF HF

Initial Durée : 1,5 jours- 11h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU).

Recyclage Durée : 1 jour- 7h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU).

Public visé

Personnel non-électricien, exécutant ou chargé de chantier intervenant sur canalisations électriques enterrées
(Terrassiers, conducteurs d'engins, agents des travaux public, aménageur urbains, conducteurs de travaux, d'ouvrages et toute personne chargée de réaliser des opérations de soutènement, de ripage, d'ouverture de fourreaux, de nettoyage sur des canalisations électriques enterrées)

Prérequis

- Compréhension de la langue française : lu, écrit, parlé
- Attestation de non contre-indications médicales délivrée par le Médecin du Travail
- Port des EPI selon convocation

Objectifs pédagogiques

- Accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique les tâches qui sont confiées.
- Respecter la norme NFC 18-510
- Permettre l'utilisation d'outils à main ou d'engins de terrassement dans la zone d'approche des canalisations électriques
- Exécuter en sécurité des opérations de soutènement, de ripage, d'ouverture de fourreaux, de nettoyage sur des canalisations électriques enterrées

Contenu de la formation

- Généralité sur l'habilitation électrique BF/HF et présentation de la procédure NFC 18-510/A1
- Connaitre l'habilitation électrique BF/HF et ses spécificités
- Connaitre et évaluer les risques face au danger électrique
- Connaitre les règles de sécurité face au danger électrique
- Rappel sur le port des EPI adéquats
- Canalisations électriques et accessoires présents en fouille
- Gérer une intervention
- Procédure à suivre en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique
- Conduite à tenir en cas d'endommagement d'une canalisation électrique isolée

Pratique :

- Exercices d'entraînement et de validation d'habilitation sur matériel mis à disposition (fouille)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur, ainsi que paperboard et support de formation livret.
- Formation en présentiel avec apports théoriques et mises en situation sur équipement spécifique (fouille et fourreaux)
- Méthode participative et active, adaptée à la formation pour adulte

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Une fiche de test sous forme de QCM devra être remplie.
Le stagiaire devra obtenir la moyenne sur une note sur 20, soit 10/20 minimum.
- Un certificat de réalisation
- Titre habilitation électrique

Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation finançable auprès de votre OPCO, France Travail, autofinancement.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tout renseignement, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.

 **Le + :** Intervenant expérimenté possédant tous les titres d'habilitation et certifications nécessaires pour former des stagiaires en électricité et une expérience de plus de 5 ans sur le terrain dans le domaine électrique



Art. R. 4544-9 du code du travail : Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités

Art. R. 4544-10 : Avant de délivrer l'habilitation l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.